

Séance du lundi 15 juin 2026

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 10/06/2026

*quinze juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
sous la présidence de Jean-Bertrand HAURINE,*

Présents : 7

Votants: 10

Présents : Jean-Bertrand HAURINE, Benoît TOULOUZET, Sylvie
LIGNEAU, Mathieu OMISOS, Nicolas CUNHA-SOMPROU, Myriam
SCHNEBELEN, Camille BOURDET

**Secrétaire de
séance:**
Sylvie LIGNEAU

Représentés: Françoise BAYOUMEU représentée par Sylvie
LIGNEAU, Héloïse PILGEAN représentée par Nicolas
CUNHA-SOMPROU, Thibault CHEVRETEAU représenté par
Myriam SCHNEBELEN

Excusés:

Absents: Aurélien SAINT-MARTIN

Objet: Désignation du référent santé environnement - DE_2026_034

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal suite à la demande de l'ARS la nécessité de désigner un
réfèrent communal de la santé environnement.

Monsieur Thibault CHEVRETEAU est candidat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de valider la candidature de Monsieur
Thibault CHEVRETEAU et le désigner comme référent communal de la santé environnement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Jean-Bertrand HAURINE



Date de transmission de l'acte: 19/06/2026

Date de reception de l'AR: 19/06/2026

065-216503961-DE_2026_034-DE
A G E D I

Séance du lundi 08 juin 2026

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation:

*huit juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
sous la présidence de Jean-Bertrand HAURINE,*

Présents : 11

Votants: 11

Présents : Jean-Bertrand HAURINE, Benoît TOULOUZET, Sylvie
LIGNEAU, Mathieu OMISOS, Françoise BAYOUMEU, Aurélien
SAINT-MARTIN, Héloïse PILGEAN, Nicolas CUNHA-SOMPROU,
Myriam SCHNEBELEN, Thibault CHEVRETEAU, Camille
BOURDET

**Secrétaire de
séance:**
Sylvie LIGNEAU

Représentés:

Excusés:

Absents:

**Objet: Désignation des délégués à la Commission Communale des
Impôts Directs (CCID) - ANNULE ET REMPLACE DE_2026_033 -
DE_2026_038**

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION DE_2026_033

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de revenir sur la délibération DE_2026_019 : il convient de fournir une liste de 24 propositions de commissaires dans laquelle seront désignés 6 titulaires et 6 suppléants par le directeur régional/départemental des finances publiques. Le Maire étant membre de droit, la liste proposée est la suivante :

*Marine GOMES - Benoît TOULOUZET - Sylvie LIGNEAU - Mathieu OMISOS - Françoise BAYOUMEU -
Aurélien SAINT-MARTIN - Héloïse PILGEAN - Nicolas CUNHA-SOMPROU - Myriam SCHNEBELEN -
Thibault CHEVRETEAU - Camille BOURDET - Laurence MERCIER - Mathieu MAURICE - Micheline
SARTHOU - Gérard OMISOS - Gérard CAYERE - Pascale LANNE - Mireille ESPLANDES-VERGEZ - Hélène
SABATHIE - Christophe CARRAZE - David PAPON - Marie-Christine HERVIEU - Christian MONTUELLE -
Thierry HERRAIZ*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve la liste telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Jean-Bertrand HAURINE



Date de transmission de l'acte: 19/06/2026

Date de reception de l'AR: 19/06/2026

065-216503961-DE_2026_038-DE

A G E D I

Séance du lundi 15 juin 2026

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 10/06/2026 <i>quinze juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Bertrand HAURINE,</i>
Présents : 7	Présents : Jean-Bertrand HAURINE, Benoît TOULOUZET, Sylvie LIGNEAU, Mathieu OMISOS, Nicolas CUNHA-SOMPROU, Myriam SCHNEBELEN, Camille BOURDET
Votants: 10	
Secrétaire de séance: Sylvie LIGNEAU	Représentés: Françoise BAYOUMEU représentée par Sylvie LIGNEAU, Héloïse PILGEAN représentée par Nicolas CUNHA-SOMPROU, Thibault CHEVRETEAU représenté par Myriam SCHNEBELEN
	Excusés:
	Absents: Aurélien SAINT-MARTIN

**Objet: Convention constitutive d'un groupement de commandes
STEP - DE_2026_035**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2113-6 et suivants relatifs aux groupements de commandes ;

Vu le projet de convention constitutive d'un groupement de commandes entre les communes d'Argelès-Gazost, d'Adast, Arcizans-Avant, Ayros-Arbouix, Gez-Argelès, Lau-Balagnas, Préchac, Saint-Savin et Vier-Bordes, ayant pour objet la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées, d'un diagnostic amont et d'un plan d'actions pour la réduction des micropolluants dans le bassin de la station d'Argelès-Gazost, incluant une phase optionnelle d'études des micropolluants ;

Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'un diagnostic complet et d'un plan pluriannuel d'investissement en matière d'assainissement collectif ;

Considérant que le recours au groupement de commande permet de mutualiser les moyens, d'assurer une cohérence intercommunale et d'optimiser la procédure de consultation ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Approuve la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées, d'un diagnostic amont et d'un plan d'actions pour la réduction des micropolluants dans le bassin de la station d'Argelès-Gazost ;
- Approuve le projet de convention constitutive annexée à la présente délibération qui précise l'organisation, le rôle du coordonnateur et les modalités de participation financière de chaque membre ;
- Désigne la Commune d'Argelès-Gazost comme « coordonnateur » du groupement de commandes ;
- Autorise Monsieur le Maire à :
 - Signer la convention constitutive du groupement de commandes,
 - Signer tout document afférent à l'exécution de la présente décision,
 - Procéder aux actes nécessaires à la mise en œuvre d'une Procédure Formalisée.

Les crédits nécessaires à la participation financière de la commune seront inscrits au budget de l'exercice correspondant.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Jean-Bertrand HAURINE



Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

065-216503961-DE_2026_035-DE

A G E D I

Séance du lundi 15 juin 2026

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 10/06/2026

*quinze juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
sous la présidence de Jean-Bertrand HAURINE,*

Présents : 7

Votants: 10

Présents : Jean-Bertrand HAURINE, Benoît TOULOUZET, Sylvie
LIGNEAU, Mathieu OMISOS, Nicolas CUNHA-SOMPROU, Myriam
SCHNEBELEN, Camille BOURDET

**Secrétaire de
séance:**
Sylvie LIGNEAU

Représentés: Françoise BAYOUMEU représentée par Sylvie
LIGNEAU, Héloïse PILGEAN représentée par Nicolas
CUNHA-SOMPROU, Thibault CHEVRETEAU représenté par
Myriam SCHNEBELEN

Excusés:

Absents: Aurélien SAINT-MARTIN

**Objet: Position de principe projet mise en valeur Trésor de
Saint-Savin - DE_2026_036**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal et présente le projet d'intention envoyé et
présenté à la Mairie par le Diocèse en date du lundi 08/06/2026.

A la suite de cette présentation, la Commune est favorable sur le projet de mise en valeur du
Trésor présenté par Monsieur le Maire et ce porte candidate pour être maître d'ouvrage,
contacter l'architecte et rechercher des subventions ainsi que du mécénat.

La Commune demande également une réécriture de la convention du futur "Trésor".

Attention, le Conseil Municipal émet des réserves sur le fonctionnement futur du Trésor, la
validation du financement avant le lancement du projet et l'association de membres du Conseil
Municipal à la muséographie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, décide de
valider la position de principe ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Jean-Bertrand HAURINE

Date de transmission de l'acte: 19/06/2026

Date de réception de l'AR: 19/06/2026

065-216503961-DE_2026_036-DE
A G E D I



Séance du lundi 15 juin 2026

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 10/06/2026

*quinze juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
sous la présidence de Jean-Bertrand HAURINE,*

Présents : 7

Votants: 10

Présents : Jean-Bertrand HAURINE, Benoît TOULOUZET, Sylvie
LIGNEAU, Mathieu OMISOS, Nicolas CUNHA-SOMPROU, Myriam
SCHNEBELEN, Camille BOURDET

**Secrétaire de
séance:**
Sylvie LIGNEAU

Représentés: Françoise BAYOUMEU représentée par Sylvie
LIGNEAU, Héloïse PILGEAN représentée par Nicolas
CUNHA-SOMPROU, Thibault CHEVRETEAU représenté par
Myriam SCHNEBELEN

Excusés:

Absents: Aurélien SAINT-MARTIN

**Objet: Désignation des membres des commissions thématiques
CCPVG - DE_2026_037**

Monsieur le Maire énumère les différentes commissions thématiques intercommunales de la
Communauté de Communes Pyrénées Vallée des Gaves (CCPVG).

Le Maire a la possibilité de désigner parmi les élus municipaux un délégué dans une ou
plusieurs commissions.

Les élus municipaux volontaires souhaitant intégrer les différentes commissions sont :

- Commission "Aménagement du territoire, mobilités et habitats" : Camille BOURDET
- Commission "Cohésion du territoire, culture et patrimoine" : Françoise BAYOUMEU
- Commission "Collecte et valorisation des déchets" : Jean-Bertrand HAURINE
- Commission "Développement économique" : Nicolas CUNHA-SOMPROU
- Commission "Enfance, jeunesse et action sociale" : Sylvie LIGNEAU
- Commission "Environnement et transition écologique" : Thibault CHEVRETEAU
- Commission "Sports" : Héloïse PILGEAN et Mathieu OMISOS
- Commission "Tourisme" : Myriam SCHNEBELEN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve
les désignations aux différentes commissions de la CCPVG telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Jean-Bertrand HAURINE



Date de transmission de l'acte: 19/06/2026

Date de reception de l'AR: 19/06/2026

065-216503961-DE_2026_037-DE

A G E D I